

**Rencontre/Débat sur le thème « Citoyenneté-identité française »**  
(« *Audition d'experts* » de la commission nationale 15 : « *Intégration-Immigration* »)

Samedi 27 juin 2009, (14h-17h)  
Siège du MoDem, salle Jean Lecanuet.

Animation :

Eila Szendy-El Kurdi (ESK), animatrice de la commission « 15 »

Intervenants :

Christophe Bertossi, chercheur à l'IFRI et à l'université de Warwick (Grande-Bretagne)  
Vincent Geisser, sociologue au CNRS  
(Aziz Senni s'est excusé pour cause d'urgence médicale)

Introduction

- présentation des commissions thématiques nationales
- lecture du message de Corinne Lepage. « *Le pacte républicain et la citoyenneté sont des sujets majeurs du débat public français comme ils doivent être au cœur d'un projet démocrate* »

Exposé de Vincent Geisser

Nous remercions pour l'invitation et rappelle qu'il était présent dans ces mêmes locaux en 1993, à l'occasion de la réforme du code de la nationalité, à l'invitation du CDS.

**Son intervention porte sur les élites politiques issues de « minorités visibles »<sup>1</sup>.**  
**Exposé : Comment la question des « minorités visibles » a-t-elle été traitée par le système politique français ?**

Contexte. Les années 80 sont marquées par le phénomène des Grandes Marches, notamment la Marche pour l'Égalité dont les leaders ont été reçus symboliquement par le Président de la République François Mitterrand.

Réaction des partis politiques

- PS : 1<sup>er</sup> type de réponses, une réponse de type multiculturaliste : l'antiracisme avec SOS Racisme. 2<sup>e</sup> type de réponses, intégration politique: recruter & former des jeunes dans le parti.

A la fin des années 80 : Le thème de « diversité », même si on n'en parle pas encore en ces termes, est déjà présent : création de France Plus, « concurrente » de SOS Racisme, dont l'objectif explicite est d'encourager les jeunes issus des quartiers populaires, des banlieues, à s'inscrire sur les listes électorales et à se présenter aux élections (municipales).

- La droite est surtout préoccupée par le FN et cherche à récupérer son électorat.

- CDS : attitude d'ouverture au travers notamment de l'action de *Bernard Stasi* et d'*André Diligent*, maire de Roubaix, qui était très en avance sur ces questions de « l'intégration politique des enfants issus de l'immigration ».

---

<sup>1</sup> C'est à dire les élites issues de certaines migrations, maghrébines, africaines et des DOM-TOM et qu'on pourrait qualifier, avec prudence, de « minorités visibles ». Cette formule utile et opérante sera adoptée pour ce débat même si l'expression peut porter à confusion dans un contexte français...

### Traitement électoral de cette jeunesse

Coexistence de deux logiques :

- **Logique symbolique.** Volonté de les faire recruter dans les institutions politiques locales, notamment conseils municipaux. Presque pour la photo. « il en faut quelques-uns ».
- **Logique « d'assignation à résidence communautaire ».** « Il faut aussi des gens issus de ces quartiers-là, pour traiter des problèmes de ces quartiers », « ayons des maghrébins/domiens pour traiter des problèmes des maghrébins/domiens » etc.

Cette logique d'assignation à des responsabilités ethniquement et culturellement marquées s'est accentuée depuis les années 80.

### **Bilan de la participation politique et du « recrutement » partisans des quartiers : des années 90 à aujourd'hui**

*A/ du point de vue des partis politiques ;*

Il y a une **généralisation et une banalisation des candidatures** de français issus de l'immigration dite « post-coloniale », maghrébine, africaine, ou des DOM-TOM.

La Droite, UDF-RPR, jusque là très réticente à présenter des candidats d'origine maghrébine/africaine, parce qu'elle pensait « plomber les listes », commence à accueillir sur ses listes (municipales) des candidats de toutes origines (et ce dès 1995).

VG rappelle et souligne que le CDS, au travers des actions d'André Diligent et de Bernard Stasi était déjà très en avance sur ce point.

Le PC tient un discours ethnique sur cette jeunesse pourtant issue des classes populaires. A partir des années 2000, il rattrape son retard.

2000-2009 : on sort des théories de l'anti-racisme et de l'exotisme. C'est le principe de réalpolitique qui prévaut.

*B/ du point de vue des élus* (qu'on a qualifiés « d'issus de l'immigration », « en voie d'intégration », aujourd'hui dits « de la diversité »)

Il y a l'idée chez ces élus qu'ils sont certes des élus comme les autres, mais qu'ils sont toujours plus ou moins instrumentalisés. Ils sont à la fois conscients et **cyniques**. On est face à une « génération de l'impatience », *dixit* Ch. Taubira.

*C/du point de vue des électeurs*

**1. Il n'y a pas de vote communautaire en France.** Ce qui implique

- a) on ne vote pas pour quelqu'un parce qu'il aurait la même « origine »
- b) à l'inverse, la présence d'un élu d'origine socio-culturelle diverse, n'a pas d'effet de dissuasion sur les électeurs.

### **Conclusion : Critique de l'expression et des usages de la notion de « Diversité »**

- Retours sur la logique symbolique. « coloration » à la marge des écrans, des partis, des entreprises etc.
- Tentation de la logique d'assignation communautaire : « j'ai mon candidat de la diversité pour les banlieues, j'ai mon candidat de la diversité pour les questions de délinquance, j'ai mon candidat de la diversité pour certaines relations internationales etc. »
- Ce thème de la diversité correspond à un système politique français qui fonctionne sur la métaphore du marché politique. « pour des clients ethniques, on va proposer des candidats ethniques ».

*« Je mettrais en garde contre certaines tendances qui, au nom du soi-disant respect des valeurs de la société française et de sa diversité, en viennent à considérer qu'il n'existe pas une catégorie générale de citoyens français, une 'communauté de citoyens', mais autant de communautés qu'il faut flatter pour gagner les élections. »*

Pour assurer la transition ESK cite des extraits du témoignage d'un adhérent qui a répondu à l'appel de la commission 15 : Racontez « comment je suis devenu Français ?... »

### **Exposé de Christophe Bertossi**

Merci pour cette invitation.

Pour répondre au mot de Corinne Lepage : « Pacte Républicain » :

Quand on parle de « Pacte Républicain », quand on parle de « modèle multi-culturaliste », « Britannique », « Néerlandais », « Américain », **qu'est-ce qu'on place dans le mot de « modèle » ?**

Il y a actuellement un discours autour de la « *crise des modèles d'intégration* ».

Définition de « Modèle » : **Le modèle c'est un discours qui institue une réalité en la décrivant.** (= discours performatif) Tous ces mots « d'intégration », « communautarisme », « diversité », sont utilisés pour créer la réalité de l'intégration, du communautarisme etc. On dit les mots pour créer une réalité, pour y faire face et trouver des solutions.

C'est toujours le temps présent qui pose le modèle.

Le discours sur les modèles est toujours un moment de réinvention du Passé.

**Autour du modèle de « Pacte républicain »**, on a en 30 ans 3 formes différentes de problématisation de l'enjeu d'intégration, **3 récits** :

- 1) **La nationalité** du milieu des années 80 à la réforme de 1993. On raconte l'histoire de déficits d'allégeance, de loyauté. La solution a été la réforme de l'accès à la citoyenneté.
- 2) 1997-2002. Nouveau gouvernement. Traité d'Amsterdam. Un nouvel Agenda : **la lutte contre les discriminations**. Ce qui a eu pour conséquence de changer le diagnostic et l'histoire qu'on se racontait. Ce n'était plus comment faire face à des déficits d'allégeance ou de loyauté, mais « la France est aujourd'hui un pays incapable de produire une égalité d'appartenance, une égalité de droits, d'opportunités, de chances ». Le problème ce n'est plus ces populations qui refusent de s'intégrer, elles sont intégrées (M.Aubry), travaillons aujourd'hui à leur donner l'égalité des chances.
- 3) 2002. Nouveau débat : **la laïcité**. L'enjeu, la problématique, l'aspect critique c'est à dire la crise du modèle républicain n'est plus ni l'allégeance, ni la discrimination, ça devient la déviance, la déloyauté culturelle et religieuse de certains, non pas « étrangers », mais citoyens. D'où est issue cette notion de populations issues « de la diversité ».

Depuis ces débats sur la laïcité de 2002 qui aboutissent à la loi du 15 mars 2004 : on assiste à un retournement complet de la doctrine sur la laïcité. On passe d'une laïcité de neutralité et d'organisation par l'état d'une égalité entre les différents cultes à « l'Etat choisit ». L'Etat décide que la laïcité est une question d'identité. Et on voit se développer une laïcité « identitaire » qui pèse aujourd'hui sur un débat comme celui de la « burqa ».

Et il faut aujourd'hui beaucoup d'imagination pour poser que l'enjeu principal de la citoyenneté dans les prochaines décennies, c'est l'enjeu de la Burqa.

CDFD : Le Modèle n'est pas un objet neutre de l'espace public.

Ça s'applique à la GB. Même développement et démonstration à propos des déclarations relatives à la « tragédie du multiculturalisme » qui se développent aux Pays-Bas.

**Conclusion : poids normatif des mots – le MoDem est un « modélisateur » important**

Les modèles existent parce que tout le monde y croit. Dans l'opinion publique comme dans les bureaux des ministères, ou les couloirs de la commission européenne on s'accordera à citer la GB ou les USA comme exemple pour le modèle multiculturaliste, la France pour « Républicanisme » et « Laïcité ».

Le discours sur la « crise » des modèles traduit l'idée que la participation socio-économique ne serait pas un bon indicateur de la réussite ou de l'échec des politiques d'intégration. On a tendance, partout en Europe, à vouloir la remplacer par des critères culturels. C'est un retour vers l'idée d'assimilation. On vient à l'idée que le seul indice pour mesurer la réussite ou l'échec de l'intégration, c'est l'acculturation.

Responsabilité du MoDem, en tant que modélisateur : **Le « Pacte républicain » on peut l'inventer à partir d'autres bases.**

**Questions & débat**

1/ *Fawaz Kazma*, responsable du MoDem Argenteuil, membre de la commission 15. « *j'ai choisi d'être français...* », mais est toujours considéré comme un « étranger ». Il préfère aujourd'hui se définir comme *européen d'abord*. « Peut-on faire de l'identité européenne un facteur d'intégration des populations immigrées en Europe ? »

***C. Bertossi et V. Geisser***

Il y avait un vaste projet : la citoyenneté européenne. Le projet européen était de dissocier citoyenneté et nationalité. Ce projet a échoué avec le naufrage de la constitution européenne en 2005 parce que personne n'a joué le jeu. En effet, l'Europe a été agitée comme un épouvantail par les souverainistes (et d'autres) comme facteur de dissolution de l'identité française. Par ailleurs, le concept d'identité européenne a également servi d'argument au rejet de la Turquie musulmane. L'Europe est donc plus un facteur de crispation identitaire qu'un facteur d'intégration.

**ESK** – remarque à propos de la souffrance de ceux qui crient leur amour à Marianne (apparemment sourde à leurs appels). Stigmates de l'étranger. cf. travaux de différents collectifs d'artistes, auteurs théâtre etc.

2/ *Christiane Muglioni*, membre de la commission 15. Christiane fait part de ses doutes quant à l'utilisation de l'argument de la langue dans le contrat d'accueil. Elle s'interroge par ailleurs sur le détournement de cet argument pour ne pas accueillir les populations maghrébines et d'Afrique noire.

***C. Bertossi et V. Geisser***

L'argument de la langue confirme la tendance actuelle de baser l'intégration sur des critères culturels. L'ironie du sort fait que les immigrés qu'« on » souhaiterait éviter sont ceux-là mêmes qui maîtrisent le mieux la langue française (anciennes colonies ...). Il y a donc probablement une application très particulière de ce critère pour n'accepter que les immigrés souhaitables (les immigrés « discrets »).

Il y a par ailleurs une totale contradiction entre cette exigence linguistique (dont le contrôle se fait maintenant dans le pays d'origine) et le large abandon de la langue française partout dans le monde.

3/ *Jean-Paul Simonin*, membre de la commission 15. En faisant référence à ses aïeux qui se sont intégrés et illustrés dans l'institution militaire, Jean-Paul pose la question du rôle des grandes institutions dans l'intégration des personnes « issues de la diversité ». Demande des précisions quant à l'expression de « *laïcité identitaire* ».

**C. Bertossi et V. Geisser**

Il y a un usage identitaire de la laïcité. Remarque : il y a des campagnes électorales, au niveau local, qui sont faites sur des bases identitaires ou idéologiques, « chasse aux voix & promesse de subventions à telle ou telle association religieuse »

Les utilisations sociales et politiques du mot « laïcité » sont porteuses d'un discours sur l'identité. Cf. rapport de F.Baroin & loi de 2004. Débat : la loi de 2004 était-elle nécessaire ? Définition floue de l'espace public, la question était-elle réellement une question d'égalité hommes-femmes ? c'est à discuter = développements dans un prochain débat.

4/ **Bernard Thoquenne**, membre de la commission 15. Qu'en est-il du départ des élites issues de l'immigration ? Un article récent parle de 30% des diplômés issus des minorités visibles qui quittent la France. Qu'en est-il?

**C. Bertossi et V. Geisser**

Il y a effectivement une vraie difficulté dans le recrutement des jeunes diplômés issus des « minorités visibles » et une vraie tendance à la fuite de ces cerveaux/diplômés vers l'Amérique du Nord où leurs compétences sont mieux reconnues. La discrimination a été démontrée, elle ne se limite pas au monde du travail ; ex. de doctrines de discrimination indirecte « je ne suis pas raciste mais je ne peux pas vous prendre pour cet emploi ou vous louer cet appartement parce que mes clients, parce que vos futurs voisins etc. sont racistes ». A noter : le développement du discours « quitter la France pour assurer un avenir à mes enfants », totalement nouveau, jusqu'à présent la France était considérée comme un pays où on pouvait espérer un avenir meilleur pour ses enfants.

Discrimination, c'est aussi une question qui concerne les institutions - comment les institutions censées produire de la citoyenneté, produisent-elles de la discrimination ? - recherche de C.Bertossi sur la discrimination au sein de l'Armée Française. Cite le témoignage d'une jeune caporale d'origine marocaine, « mon allégeance va à la France, sinon je ne serais pas dans l'Armée (...) Ils auront tout compris, le jour où ils auront compris qu'on est français aussi ». «*Maintenant, je veux le bonheur qu'on m'a promis* » E.Zola., illustre bien les aspirations de ces citoyens issus « des minorités visibles », « de la diversité » etc., leur demande de reconnaissance.

Corollaire de cette discrimination : l'ethnicisation abusive. Ex. sur-représentation des noirs dans les emplois de sécurité ou diplômés d'HEC d'origine maghrébine à qui on demande d'aller conquérir des marchés à Dubaï.

ESK propose de « regrouper » les dernières questions

5/**Adorine**, jeune adhérente parisienne, témoigne de sa difficulté à trouver un emploi en dépit d'une solide formation en droit (3<sup>ème</sup> cycle). Pose la question de la mobilité sociale et de « l'ouverture » des élites. A quand des patrons du Cac 40 issus des « minorités visibles » ?...

6/ **Gilles Lacan**, animateur de la commission 12 (institutions). Gilles pose la question du droit vote des étrangers aux élections locales voire nationales et qui serait susceptible de mieux intégrer leurs problématiques dans les politiques menées (rappel les étrangers européens ont certains droits politiques que n'ont pas les étrangers extra-européens).

7/ **Younés**, adhérent, apprécie la notion de modèle conçu comme une construction sociale qui a un sens aujourd'hui, qui peut en avoir un autre demain. Dans le modèle qui s'impose aujourd'hui, la réussite de l'intégration ne se base plus sur des critères socio-économiques mais sur des critères culturels. De quel droit peut-on stigmatiser la culture de l'autre ? la

question du modèle d'intégration se résout-elle au niveau social, ou individuel. Rappelle que lors de ses démarches pour l'acquisition de la nationalité Française, on lui avait demandé en tant que commerçant de prouver qu'au moins trois de ses fournisseurs étaient « français de souche ». Ce qui, dans le commerce de détail s'avérait compliqué : la centrale d'achat appartenait à un groupe allemand, les glaces étaient italiennes, le riz & les épices étaient fournis par des asiatiques etc.

8/ **Bernard Henri**, membre de la commission 6.01 (handicap). Bernard souligne que malgré des imperfections notables, des politiques d'intégration existent pour les personnes issues de l'immigration alors que pour les handicapés, c'est le néant. Est-ce qu'il n'y a pas aussi une question de citoyenneté et d'identité au niveau du handicap ? Finalement on nous traite bien comme une « minorité »...

**ESK** – le terme « citoyen » a progressivement acquis un sens plus large, on n'a dépassé cette notion des seuls droits politiques pour cette idée des droits économiques et sociaux. On trouve ça pour le handicap, on trouve ça pour la question des seniors, et des seniors dépendants.

### **C. Bertossi**

Quel est le périmètre et le contenu de la citoyenneté ? La réponse doit être de nature politique, et ne se résume pas à des dispositifs techniques ; ce doit être un projet politique qui ne s'arrête pas à ce qu'on imagine être « l'opinion publique ».

Donner le droit de vote ne suffira pas à créer un sentiment de bien-être, d'appartenance égalitaire, de reconnaissance, à des populations qui doivent constamment faire face à la non reconnaissance de leur valeur, la valeur de leur diplôme et leur valeur dans la communauté nationale. Cette question de la reconnaissance passe par de l'imagination et du courage politique.

Remarques autour de l'ambiguïté de la notion de « citoyenneté républicaine pour tous ». Il y a beaucoup de promesses dans le modèle/projet républicain, le résultat n'étant pas à la hauteur, il y a un sentiment de frustration, de relégation qui se traduit en tensions sociales.

La société française est divisée entre ceux qui prennent au sérieux le projet républicain (ce sont les premiers discriminés) et ceux qui instrumentalisent le discours républicain pour créer un discours ethnique (et qui ne sont pas ceux qu'on accuse de refuser l'intégration).

Pour pouvoir penser le lien entre les différents niveaux de droits, sociaux, politiques, civils, la question du mariage homosexuel par ex. , et aussi la question de la place des handicapés dans la « communauté des citoyens », il faut pouvoir réfléchir sur le droit politique, découplé de l'identité nationale.

Nécessité d'un travail d'intelligence des notions de citoyen (« c'est quoi le citoyen aujourd'hui ? ») et de « République ». C'est du ressort du MoDem d'explicitier, de clarifier ce qu'on entend par « citoyenneté », « intégration » ; c'est un travail de sens commun, de bien public : dire quel sens on donne aux mots.

### **Conclusion**

**ESK** – Pour conclure, « comment repenser la citoyenneté, l'égalité et la justice autrement que sur la base de l'uniformité ? ». Vos propositions.

### **V. Geisser**

Avant de conclure, réponses aux dernières questions. Sur les langues & l'enseignement de l'arabe (Christiane Muglioni et Gilles Lacan). C'est la question du *statut* de la langue

arabe (cf. Bourdieu); ex. pratiques de recrutement & formation d'arabisant pour les missions de défense et renseignement = cela fera l'objet d'un prochain débat.

Handicap – remarques à propos du vécu des handicapés en France. Note « l'excès de normalité » dans la construction de l'identité française. C'est un vrai défi pour un parti comme le votre : Stopper les allocations spécifiques etc., et réussir à penser le « pot commun » en matière de Handicap

Droit de vote : a été pensé comme une concession, doit devenir un élément de modernisation de la vie politique française. A aussi l'avantage d'instaurer une « culture du vote » dans les familles de « pionniers » (au sens américain du terme, des « pionniers » plutôt que des « immigrés »).

Discriminations - Proposition : réforme des institutions (la plupart des propositions formulées par VG et El Yamine Soum pour lutter contre les discrimination en politique et qui figurent dans l'ouvrage « discriminer pour mieux régner », ont été reprises par Yazid Sabeg). Constat : conservatisme de la classe politique. Principale proposition : la limitation du nombre de mandats *dans le temps*. Recherche de l'équilibre socio-territorial des représentations (conseil municipal).

### **C. Bertossi**

Pas de propositions. Juste quelques invitations et c'est à vous de faire preuve d'imagination.

Et si on ne parlait plus d'intégration ? et si on dé-politisait cette notion d'intégration ? si on dé-politisait même cette notion d'identité nationale ? on ne peut pas travailler sur la citoyenneté sans parler de l'identité nationale ?

Stop au discours qui confond des parcours individuels, des histoires particulières, (familles africaines, loulous de banlieue, et arrières-petits-fils d'anciens combattants « indigènes ») pour les assimiler à un groupe ethnique censément doté d'une identité et qu'on aurait du mal à intégrer. Nous ne sommes pas dans une « crise de l'intégration », on est (déjà !) dans la citoyenneté.

**ESK** - Merci aux intervenants et aux commissionnaires pour la qualité des débats. Rappel de la méthodologie employée : préparation en amont (au sein des commissions) des questions, travail de documentation etc.

Retient la proposition de modifier l'intitulé de la commission, en remplaçant « intégration » par « inclusion sociale » ( recouvre mieux des problématiques transversales notamment avec la commission handicap). La demande sera transmise.

Questions liées au sport (notamment le rapport au corps retenu par C.Bertossi etc.) feront l'objet d'une prochaine intervention.

Annnonce & invitation aux « Universités de Rentrée » du MoDem.

Prochaine « audition d'experts » de la commission prévue à l'automne sur le thème du co-développement.

La réunion se conclut un peu après 17h par des discussions informelles.

Compte-rendu établi par Eila Szendy-El Kurdi

(à partir des notes de Fawaz Kazma, Olivier Szendy & de l'enregistrement des exposés des intervenants)